Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170203-250117-2b-DE
Date de télétransmission : 03/02/2017
Date de réception préfecture : 03/02/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 25 janvier 2017

PUBLIE LE : 26 janvier 2017

Délibération n°250117-2 : Compte rendu des actes administratifs du Président

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le dix-neuf janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel LAMY**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 25 JANVIER 2017

Présents

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE Pauline TESSIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Pascal HERVIER, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Emmanuel LAMY, PRESIDENT Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Marie-Pascale KREUTZ, DELEGUEE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Franck TABAALI, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170203-250117-2b-DE
Date de télétransmission : 03/02/2017
Date de réception préfecture : 03/02/2017

LE PORT-MARLY	Philippe VERRIER, DELEGUE TITULAIRE Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT Patrick HERVOUET, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Bernard DUMORTIER, DELEGUE TITULAIRE Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE Susanne KUNTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

MAREIL-MARLY

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Alice BRANDENBURG, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Jean-Michel ARBASSETTE, Directeur Adjoint des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	**9**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***13***
Délégués comptant pour le vote	:	***12***

SIA / CS –250117-2

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170203-250117-2b-DE
Date de télétransmission : 03/02/2017
Date de réception préfecture : 03/02/2017

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23,

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consenties par le Comité Syndical dans sa délibération en date du 29 avril 2014.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la décision du Président qui suit :

Décision n° 03/2016

Objet : Prestation pour l'instrumentation du déversoir d'orage 10 rue Jean Jaurès à Saint Germain en Laye

Il a été décidé de confier la réalisation de la prestation pour l'instrumentation du déversoir d'orage 10 rue Jean Jaurès à Saint-Germain-en-Laye à la société COMA, représentée par Monsieur Olivier MASQUIDA, gérant.
Montant du contrat : 14 525,00 € HT, soit 17 430,00 € TTC.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 03 FEV. 2017

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de l'affichage le 03 FEV. 2017

Pour Extrait Conforme

Emmanuel LAMY
Président du Syndicat Intercommunal

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170203-250117-2b-DE
Date de télétransmission : 03/02/2017
Date de réception préfecture : 03/02/2017